

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE MARYSE CONDE

BP 01

97127 LA DESIRADE

☎ 0590 20 06 16

✉ ce.9710033j@ac-guadeloupe.fr

<http://maryseconde.clg.ac-guadeloupe.fr>



INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE 6^{ème}

Au mois de Septembre prochain, votre enfant effectuera sa première rentrée au collège.

Afin de l'accueillir dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous acquitter des formalités suivantes afin de concrétiser son inscription.

L'accueil des parents pour les inscriptions aura lieu le Lundi 27 Juin 2022 de 08H00 à 10H00.

RÉ-INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

La réinscription des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} est obligatoire pour la prochaine année scolaire. Les parents d'élèves se présenteront avec leurs enfants au collège pour les réinscriptions selon le calendrier suivant :

- * 6^{ème} → 5^{ème} : Le mardi 28 juin 2022 de 08h00 à 10h00
- * 5^{ème} → 4^{ème} : Le mardi 28 juin 2022 de 10h00 à 12h00
- * 4^{ème} → 3^{ème} : Le mercredi 29 juin 2022 de 08h00 à 10h00

La remise des livres se fera pour toutes les classes sauf les 3^{èmes}, le même jour que la réinscription. Pour les 3^{èmes} la remise des livres se fera **le vendredi 01 juillet 2022 de 8H00 à 10H00.**

Je vous rappelle que tout livre perdu ou abîmé devra être remboursé

PIÈCE A FOURNIR (Tout dossier incomplet ne sera accepté)

- ✓ La Fiche de renseignement **complétée** (fiche remise lors de l'inscription ou sur le site du collège)
- ✓ Photocopie complète du livret de famille
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève en cours de validité
- ✓ 2 photos d'identité (nom de l'élève inscrit au dos)
- ✓ Récépissé de remise de manuels scolaires (sauf pour les élèves de 6^{ème}), document remis lors de la remise de livres
- ✓ Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du responsable légal 1
- ✓ Attestation d'assurance pour l'année scolaire 2022/2023
- ✓ Une cotisation de 10 € au Foyer socio-éducatif. Cette adhésion est facultative, mais contribue à l'achat du matériel nécessaire aux activités durant la pause méridienne, des concours et autres manifestations en dehors des cours.

TENUE VESTIMENTAIRE (Fille ou garçon)

- ✓ Haut : Tee-shirt **uni bleu avec logo de l'établissement** (**commande à faire obligatoirement lors de l'inscription ou réinscription**)
- ✓ Bas : pantalon ou pantacourt en jeans bleu avec ceinture
- ✓ Chaussures : Pas de chaussures à talon ; pas de sandales de plage, pas de chaussures ouvertes à l'arrière.
- ✓ Tenue de sport obligatoire pour l'EPS : Tee-shirt **uni jaune avec le logo de l'établissement**, short ou bermuda, baskets, casquette ou chapeau pour le soleil.
- ✓ Natation : chaussures d'eau ou chaussures pour planche, maillot de bain (une pièce pour les filles, un maillot pour les garçons).